

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la SARL Société nationale de contrôle technique a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, l'autorisation pour l'exploitation :

de 2 compresseurs à Marnach, 21 Marburgerstrooss, pour le compte de la SOCIETE NATIONALE DE CONTROLE TECHNIQUE SNCT.

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **29 juillet 2020 au 12 août 2020** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 24 juillet 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux,
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**